NOTICE DESCRIPTIVE DE RECEPTION PAR TYPE MARQUE : DAUDIN FAMILLE : TP

TYPE : 3502 - VARIANTE : / - VERSIONS : GR - AR - GU - AU

0 GENERALITES

0.1 Constructeur :
Remorques DAUDIN S.A.S.
Z.A.C.
45370 CLERY-SAINT-ANDRE

0.1.1 Représentant accrédité en France : sans objet

0.2 Constructeur de la X^{ème} étape : sans objet

0.2.1 Représentant accrédité en France : sans objet

0.2.2 Nature de la transformation : sans objet

0.3 Marque : DAUDIN

0.4 Désignations commerciales : 3502G - 3502A

0.5 Catégorie internationale : O2

0.6 Genre : REM

0.7 Types variantes versions : 3502GR - 3502AR - 3502GU - 3502AU

0.7.1 Décodage des TVV :
Type : 3502 (35 = PTAC 3500 kg ; 02 = 2 essieux)
Variante : néant
Versions : G = timon de marque GOETT
A = timon de marque AL-KO
R = construction en acier galvanisé
U = construction en aluminium

0.8 Puissance administrative : sans objet

1.11 CONSTITUTION GENERALE

Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux, 4 roues simples

1.1.1 Emplacement des roues motrices : sans objet

1.1.2 Emplacement des roues directrices : sans objet

1.2 Dimensions des pneumatiques : 195 R 14 C (106/104R)

1.3 Constitution du châssis ou de la coque : châssis-coque avec soubassement constitué de longerons et traverses en acier (versions GR et AR) ou en aluminium (versions GU et AU)

1.3.1 Dispositif d'attelage :
- versions GR et GU : constitué d'un timon articulé de marque GOETT type TCTX*** + TRTX******/350 boulonné au premier essieu, avec un anneau d'attelage de marque GOETT type AC4268-** de 68 mm de diamètre ; roue jockey
- versions AR et AU : constitué d'un timon droit articulé de marque AL-KO type 352VB-2 version B boulonné au premier essieu, avec un anneau d'attelage de marque AL-KO type F 68 version D de 68 mm de diamètre ; roue jockey

1.4 Emplacement et disposition du moteur : sans objet

1.5 Emplacement de la cabine de conduite : sans objet

2 MASSE ET DIMENSION (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

	Version :	GR	AR	GU	AU
2.1	Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC) : 3500				
2.2	Masse en charge maxi de l'ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) : non concerné				
2.3	Masse en charge maxi admissible lorsque le véhicule circule sous le couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R. 433-1 du code de la route : non concerné				
2.4	Masse en charge techniquement admissible :		3500		
2.5	Charges maximales admissibles :				
2.5.1	Sur l'essieu 1 :			1750	
2.5.2	Sur l'essieu 2 :			1750	
2.5.3	Sur le crochet d'attelage :			120	
2.6	Voie de l'essieu 1 :			2,055	
2.7	Voie de l'essieu 2 :			2,055	
2.8	Empattement entre l'axe d'attelage et l'axe du tandem (par réglage du timon) :				
	mini :	3,515	3,465	3,525	3,455
	maxi :	3,635	3,670	3,645	3,660
2.8.1	Empattement du tandem :			0,770	

Véhicules livrés carrossés

2.9	Poids à vide du véhicule en ordre de marche : (ces poids prennent en compte toutes les options d'équipements possibles)				
2.9.0	Total :	850	850	690	690
2.9.1	Sur l'essieu 1 :	370	370	285	285
2.9.2	Sur l'essieu 2 :	370	370	285	285
2.9.3	Sur le crochet d'attelage :	110	110	120	120

2.10	Porte-à-faux avant hors-tout par rapport à l'axe du tandem :				
	mini :	3,590	3,540	3,600	3,530
	maxi :	3,710	3,745	3,720	3,735
2.11	Porte-à-faux arrière hors-tout par rapport à l'axe du tandem :	1,900	1,900	1,950	1,950
2.12	Longueur hors-tout :				
2.12.1	Sans tenir compte de la flèche d'attelage :	3,740	3,740	3,810	3,810
2.12.2	Totale :				
	mini :	5,490	5,440	5,550	5,480
	maxi :	5,610	5,645	5,670	5,685
2.13	Largeur hors-tout :		2,300		

3 MOTEUR

Sans objet

4 TRANSMISSION

Sans objet

5 SUSPENSION

5.1 Avant : sans objet
5.2 Arrière : à roues indépendantes assurée par deux essieux centraux à bras oscillants, avec amortissement par barres de torsion en caoutchouc
5.3 Essieux relevables ou délestables : non concerné
5.4 Suspension spécifique : non concerné

6 DIRECTION

Sans objet

7 FREINAGE

7.1 Frein de service : constitué d'une commande à inertie de marque GOETT type 550J* (versions GR et GU) ou de marque AL-KO type 351VB-2 (versions AR et AU) agissant sur les 4 roues équipées de freins de marque RTN type 1801
7.2 Répartiteur de freinage : sans objet
7.3 Frein de secours
7.3.1 Frein en cas de rupture d'attelage : par actionnement (à l'aide d'un câble à casser) du frein de stationnement au moment de la rupture
7.4 Frein de stationnement : par levier à commande manuelle, avec compensateur d'aide au desserrage
7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :
7.5.1 Frein de service : par tringles d'acier, palonniers et câbles sous gaines
7.5.2 Frein de secours :
7.5.2.1 Frein en cas de rupture d'attelage : identique à celle du frein de stationnement et par câble de sûreté relié au véhicule tracteur
7.5.3 Frein de stationnement : par levier, tringle et câbles
7.6 Assistance des freins : sans objet
7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie: sans objet
7.8 Type de freins :
7.8.1 Frein de service : tambours
7.8.2 Frein de secours :
7.8.2.1 Frein de rupture d'attelage : identique au frein de service
7.8.3 Frein de stationnement : identique au frein de service
7.9 Dispositif ralentisseur : sans objet
7.10 Circuit de freinage pour la remorque : sans objet

8 CARROSSERIE

8.1 Carrosserie : PLATEAU, équipé de 2 rampes d'accès à demeure
8.1.1 Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes : sans objet
8.2 Matériaux constituant la carrosserie :
- versions GR et AR : carrosserie intégrée au châssis en acier, avec plancher en bois rapporté
- versions GU et AU : carrosserie intégrée au châssis en aluminium, avec plancher en aluminium intégré

8.3 Nombre de places assises : sans objet
8.4 Sièges : sans objet
8.5 Nombre de portes : non concerné
8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres : sans objet
8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages : sans objet
8.8 Equipement des places assises en ceintures de sécurité : sans objet
8.9 Dispositif de protection latérale : réalisé par un tube d'acier coudé de 30 mm de diamètre, soudé sur le plateau
8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement :
8.10.1 Avant : sans objet
8.10.2 Arrière : oui, réalisé par la carrosserie
8.11 Système antiprojections : sans objet

9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1 Feux de route : sans objet
9.2 Feux de croisement : sans objet
9.3 Feux de position :
9.3.1 Avant : 2
9.3.2 Latéraux : non
9.4 Feux de position arrière : 2
9.5 Indicateurs de changement de direction :
9.5.1 Avant : non
9.5.2 Arrière : 2 groupés avec les feux de position arrière
9.5.3 Latéraux : non
9.6 Feux stop : 2 groupés avec les feux de position arrière
9.6.1 Troisième feu stop central : non
9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants
9.8 Dispositifs réfléchissants :
9.8.1 Avant : 2 groupés avec les feux de position avant
9.8.2 Arrière : 2 groupés avec les feux de position arrière
9.8.3 Latéraux : 2 par côté, indépendants
9.9 Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction, commandé par le véhicule tracteur
9.10 Feux de marche arrière : non
9.11 Feux de brouillard :
9.11.1 Avant : non
9.11.2 Arrière : 1 groupé avec le feu de position arrière gauche
9.12 Feux d'encombrement : 2 indépendants
9.13 Dispositif de signalisation complémentaire arrière : non
9.14 Feux spéciaux : non

10 DIVERS

10.1 Accessoires : sans objet
10.2 Marques d'identité :
10.2.1 Emplacement de la plaque constructeur : rivetée à l'avant droit de la remorque
10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : à l'avant droit de la remorque
10.2.3 Structure du numéro d'identification :
Caractères 1 à 3 : Code constructeur = VF9 (1ère partie)
Caractères 4 à 8 : Appellation commerciale = 3502G ou 3502A
Caractère 9 : Constante = 0
Caractères 10 et 11 : Année de fabrication = . . (selon code ISO : 08 = 2008...)
Caractères 12 à 14 : Code constructeur = 438 (2ème partie)
Caractères 15 à 17 : Numéro d'ordre dans la série du type : . . .
10.2.4 Le numéro d'identification commence à VF93502A008438039
10.2.5 Identification du moteur : sans objet
10.3 Marques d'identité du transformateur : sans objet

11 VISITES TECHNIQUES

Sans objet

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constations effectuées à la demande du constructeur que le véhicule genre REM, catégorie internationale O2, marque DAUDIN, de type-variante-version : 3502GR, 3502AR, 3502GU et 3502AU livré carrossé, satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.

Fait à Orléans le 05 mai 2009
Le Technicien Supérieur Principal
De l'Industrie et des Mines

Dominique VERNE

Vu et approuvé
Enregistré sous le n° : O – 0008-08-01
Fait à Orléans, le 06/05/2009
Le Directeur Régional de l'Industrie
De la Recherche et de l'Environnement
pour le directeur, le Chef de la Division
Techniques Industrielles et Energie

Jean-Charles BIERME

CERTIFICAT DE CONFORMITE
(Véhicules prêts à l'emploi)

Je soussigné, Remorques DAUDIN S.A.S. - Z.A.C. - 45370 CLERY-SAINT-ANDRE, constructeur,

certifie que le véhicule prêt à l'emploi :

(2) Dénomination :

(D1)	Marque :			DAUDIN	
(D2)	Type variante version (*) :	~~3502GR~~	~~3502AR~~	3502GU	~~3502AU~~
(D3)	Dénomination commerciale (*) :	~~3502G~~	~~3502A~~	3502G	~~3502A~~
(E)	Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type (**) :				

V	F	9	3	5	0	2	G	0	1	1	4	3	8	0	5	1

(F1)	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) :			3500	
(F2)	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) :			3500	
(F3)	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg) :			N.C.	
(G)	Masse en service (G1+75) (kg) :			N.C.	
(G1)	Poids à vide national (PV) (kg) (*) :	~~850~~	~~850~~	690	~~690~~
(J)	Catégorie internationale :			O2	
(J1)	Genre national :			REM	
(J3)	Carrosserie (désignation nationale) :			Plateau	
(K)	Numéro de la réception par type :			O-0008.08.01	
(P1)	Cylindrée (cm^3) :			N.C.	
(P2)	Puissance nette maximale (kW) :			N.C.	
(P3)	Source d'énergie :			N.C.	
(P6)	Puissance administrative (CV) :			N.C.	
(Q)	Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg) :			N.C.	
(S1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :				N.C.
(U1)	Niveau sonore à l'arrêt (dB[A]) :			N.C.	
(U2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn^{-1}) :			N.C.	
(V7)	CO_2 (g/km) :			N.C.	
(V9)	Classe environnementale :			N.C.	

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype à fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) ;

- sort de nos usines (magasins), le 5 Décembre 2011

pour être livré à :
(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut du concessionnaire)

REMORQUES DAUDIN
SAS AU CAPITAL DE 100.000 €
ZA LA SALLE, 8 ALLEE DE LA MARCHANDERIE
45370 CLERY ST ANDRE
TEL 02.38.45.71.62 - FAX 02.38.45.91.84
SIRET 312 261 811 00029

Fait à Cléry-Saint-André, le 5 décembre 2011

NOTA : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès verbal de réception du type.

RAPPEL : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 312-1 à R. 312-25, R. 314-1 à R. 317-7, R. 317-15 à R. 317-17 et R. 318-1 à R. 318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

* Rayer la mention inutile
** A compléter

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation